

N°6 MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024

SECRETARIAT GENERAL

E.MARTIN

- **Réunions de secteur :**

- **MARSEILLE – GARLABAN : MARDI 17 SEPTEMBRE 2024** à la Penne sur Huveaune – Gymnase de la Colombe à 18h30.
- **PAYS D’AIX : MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024** au Siège du Comité 1686, chemin de Sauvecanne – 13320 Bouc Bel Air à 18h30.
- **CRAU/ALPILLES – ETANG DE BERRE : JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024** à Salon de Provence – gymnase St Côme – à 18h30

- **RENDEZ VOUS CLUB**

Ils sont reconduits pour cette saison [Note FFBB](#)

- **Courrier du Président de la FFBB** : [cliquez ici](#)
- **Date limite d’enregistrement des ententes**

Nous vous rappelons que la date limite d’enregistrement des ententes est fixée au 6 septembre 2024.

COMMISSION MINI BASKET

T.SYLVESTRE

➤ **REUNIONS DE SECTEUR MINI BASKET**

SECTEUR ETANG DE BERRE

- Lundi 23 septembre 2024 18h30 Gymnase Alain Calmat Salle Des Commissions SAUSSET LES PINS

SECTEUR CRAU ALPILLES

- Mardi 24 septembre 2024 18h30 Salle Saint Côme SALON DE PROVENCE

SECTEUR PAYS D’AIX

- Mercredi 25 septembre 2024 Siège du Comité BDR BOUC BEL AIR

SECTEUR GARLABAN MARSEILLE

- Jeudi 26 septembre 2024 18h30 Gymnase de la Colombe LA PENNE SUR HUVEAUNE

Mes coordonnées :

TEL : 06.07.22.34.50

EMAIL : minicom13@gmail.com

COMMISSION 3X3

M.PATENOTTE

- **ENGAGEMENTS SERIES 3 X 3**

Date limite le 30 septembre 2024. [Cliquez ici](#)

SPORTIVE SENIORS

P.HERMANN

- **Coupe départementale :**

Le comité départemental organise une Coupe Départementale pour les catégories seniors masculins, seniors féminines et U20 masculins réservée aux équipes seniors évoluant en championnat départemental.

La date limite d'engagement est fixée au 09/09/2024. La participation à la Coupe Départementale est gratuite.

Pour vous inscrire, il faut envoyer un mail à la commission sportive seniors (sportiveseniorscd13@gmail.com) afin que cette dernière puisse vous rajouter dans les engagements FBI.

- **Saisie des horaires :**

Pour les catégories PRM, PRF et DM2, la saisie des horaires est ouverte jusqu'au 09/09/2024. Pensez à renseigner vos horaires de rencontre avant cette date en vous connectant à FBI (Compétitions – Saisie des résultat).

SPORTIVE JEUNES

D.SEGUIN

- **ENGAGEMENTS JEUNES**
- **DIVISIONS D1 D2 FIN DES ENGAGEMENTS : 15 septembre 2024**
- **DIVISIONS D3-D4 BRASSAGES FIN DES ENGAGEMENTS 29 SEPTEMBRE 2024 (pour la première série) et 27 octobre (pour la seconde) engagements [cliquez ici](#)**
- **CALENDRIERS JEUNES**
 - **D1-D2** et **D3-D4**

- **E-learning**

Suite à l'évolution du site fédéral, la plateforme sporteef est fermée depuis le 2 septembre 2024. La nouvelle plateforme ouvrira le 3 Septembre.

- **Date de stage de début de saison**

- Samedi 7 Septembre de 13h30 à 18h00 : Réservé exclusivement aux arbitres de la promotion 2024 (Ceux qui ont réussi l'EAD 2024)

- Dimanche 8 Septembre de 08h30 à 18h00 : Réservé aux arbitres départementaux

**CREPS Aix en Provence
62 Chem. du Viaduc
13080 Aix-en-Provence**

- **Plénière arbitre 2024**

Une réunion plénière d'information est prévue pour tous les arbitres du 13 incluant les départementaux, régionaux et nationaux.

Elle aura lieu le Dimanche 15 Septembre de 09h30 à 12h00 (à confirmer)

**Salle Atelier 480
la Poudrerie, Allée des Cigognes
13250 Saint-Chamas**

DOSSIERS MEDICAUX ARBITRES.

Pensez à envoyer sous pli votre dossier médical au secrétariat du Comité, 1686 Chemin de Sauvecanne - 13320 BOUC BEL AIR (en conservant une copie de part vous).

- **REVALIDATION DES ENTRAINEURS**

La plénière des entraîneurs se déroulera :

Samedi 14 Septembre
de 09h00 à 12h00
à la Pioline - 35 Chem. Albert Guigou, 13290 Aix-en-Provence.

L'accueil se fera à partir de 8h45.

Nous vous rappelons que :

- La présence des coachs engagés en D1-D2 est OBLIGATOIRE.
- Que cette matinée équivaut à une soirée technique pour les entraîneurs départementaux
- Elle compte également pour les entraîneurs régionaux cette saison.

Pour les entraîneurs régionaux, leur présence est essentielle uniquement de 10h30 à 12h00

Lien pour l'inscription : [REVALIDATION ENTRAINEURS](#)

QUALIFICATIONS

H.ABOUDOU

- **VALIDATION DES LICENCES PAR LES CLUBS**

Il est très important que les clubs vérifient avant la validation des préinscriptions, les éléments fournis par leurs licenciés :

- CNI valide
- Photo d'identité format CNI
- Certificat médical ou questionnaire de santé.

Nous vous rappelons que même à la suite de votre validation et de la qualification à une date de votre licencié, si des éléments sont erronés ou manquants la date de qualification pourra être supprimée par le Comité et que le licencié sera donc considéré comme NON QUALIFIE en cas de participation à une rencontre.

TRESORERIE

F.HUTIN

- **SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS 2025**

Calendrier de la campagne de subventions des Associations 2025

Ouverture de la plateforme au dépôt des demandes de subvention

Le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024**

La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée

Au **MERCREDI 15 JANVIER 2025**

Informations complémentaires

Les **associations sportives et culturelles** ont jusqu'au **MERCREDI 23 OCTOBRE 2024** pour déposer leur dossier et bénéficier d'un traitement prioritaire.

Concernant les demandes relatives à **des colloques** ou **des congrès**, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au **LUNDI 31 MARS 2025**.

Date limite de complétude des dossiers :

Les dossiers **déclarés incomplets** par le Bureau des Associations, **suite à leur dépôt dans les délais indiqués ci-dessus**, pourront être complétés **jusqu'au MARDI 1ER JUILLET 2025**

Voici le lien de connexion : <https://subventions.departement13.fr/sub/tiers/authentication>

- **HOMOLOGATIONS DE SALLE**

Pour les homologations et les demandes de salles désignables, n'attendez pas le dernier moment.

Veillez-vous procurer les documents le plus tôt possible, c'est à dire ;

- Procès-verbaux avec adresse exacte de la salle

- PV de sécurité

Contactez immédiatement la commission salles et terrains après avoir réuni le maximum de documents par mail :

salsetterrainscd13@gmail.com ou 07 88 49 94 77.

Le Secrétaire Général
Éric MARTIN